LE CONTEXTE ET L'UTILISATION DE LA LANGUE PAR L'APPRENANT/UTILISATEUR

Angelica VÂLCU
Universitatea «Dunărea de Jos », Galați

***Résumé**: Dans cet article nous examinerons différentes possibilités d'adaptation des activités de communication langagière et des stratégies, proposées par le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues : apprendre, enseigner, évaluer (CECRL), à la réalité de notre enseignement.*

Le chapitre IV du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues : apprendre, enseigner, évaluer présente un classement assez détaillé de catégories et de paramètres pour décrire l'utilisation de la langue et son apprenant/utilisateur. Il est admis que l'usage de la langue change beaucoup selon les exigences du contexte où elle apparaît. La nécessité et la volonté de communiquer sont issues d'une situation donnée et la forme tout comme le contenu répondent à cette situation.

***Mots-clés:** communication, utilisateur de la langue, contexte d'utilisation de la langue.*

Le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues est conçu pour offrir une base commune dans le processus d'élaboration de programmes de langues vivantes, de référentiels, d'examens, de manuels, etc., en Europe. Ce document décrit d'une manière complète ce que les apprenants d'une langue étrangère doivent apprendre pour l'utiliser dans le but de communiquer efficacement. Chaque description présente aussi, le contexte culturel qui soutient la langue. Le Cadre établit les niveaux de compétences qui permettent l'évaluation des progrès de l'apprenant à chaque phase de l'apprentissage et à chaque moment de la vie en améliorant la transparence des cours, des programmes et des qualifications et favorisant la collaboration internationale dans le domaine des langues vivantes.

L'existence des critères objectifs pour la description de la compétence langagière donne la possibilité de reconnaître mutuellement des qualifications obtenues dans des contextes d'apprentissage divers et en conséquence, la mobilité en Europe est facilitée.

Le chapitre IV du CECRL fait une analyse de l'utilisation de la langue et de son utilisateur, analyse qui propose un ensemble de paramètres et de catégories qui ont pour but de permettre à tous ceux qui sont impliqués dans l'apprentissage, l'enseignement et l'évaluation des langues vivantes d'examiner et d'exposer, concrètement, et au niveau de détail qu'ils désirent, ce qu'ils attendent que les apprenants, dont ils ont la responsabilité, soient capables de faire avec la langue en question et ce qu'ils devraient savoir pour être capables d'une activité langagière.

Cette partie du Cadre présente une structure d'ensemble en tête du chapitre, une liste de contrôle à laquelle les utilisateurs du Cadre feront référence lorsqu'ils auront à répondre à des questions du type [CECRL, 2000 : 40]

- dans quels domaines nos apprenants opéreront et à quelles situations devront-ils faire face ;
- à qui auront-ils affaire ?

BDD-A5653 © 2008 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-18 20:52:13 UTC)

- quelles seront leurs relations personnelles et institutionnelles et dans quel cadre institutionnel ?
- quelles tâches devront-ils accomplir ?
- quels thèmes auront-ils besoin de traiter ?
- devront-ils parler ou seulement écouter et lire en comprenant le sens ?
- dans quelles conditions devront-ils agir ?
- à quelle autre culture devront-ils appeler ?

Il est vrai que les réponses à ces questions pourront être données seulement après une analyse de la situation d'enseignement /apprentissage et après une analyse des besoins, des motivations, des caractéristiques et des ressources des apprenants et des autres partenaires.

L'usage de la langue varie beaucoup selon les exigences de la situation de communication dans laquelle il apparaît. La nécessité et le désir de communiquer viennent d'un contexte donné et la forme et le contenu de la communication répondent à ce contexte. Chaque acte de langage est inscrit dans un contexte donné dans un domaine de la vie sociale (centre d'intérêt). Le choix de la sphère d'activité où l'apprenant deviendra opérationnel a des conséquences essentielles dans la sélection des situations, des objectifs, des tâches, des thèmes et des textes pour l'enseignement et pour le matériel d'évaluation et pour les activités.

Le nombre des centres d'intérêt, des domaines de la vie sociale, est pratiquement, indéterminé. Les auteurs du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues ont distingué les domaines suivants [CECRL, 2000 : 41]

Domaine	Définition
Le domaine personnel	est celui de la vie privée du sujet, centrée sur le foyer, la famille, les amis ; le sujet s'engage dans des activités proprement individuelles telles que lire pour le plaisir, tenir un journal, se consacrer à un intérêt particulier, etc.
Le domaine public	est celui où le sujet est engagé, comme tout citoyen, ou comme membre d' un organisme dans des transactions diverses pour des buts différents ;
Le domaine professionnel	est celui dans lequel le sujet est engagé dans son métier ou sa profession ;
Le domaine éducationnel	Est celui dans lequel le sujet est impliqué dans un système éducatif surtout dans une institution d'enseignement.

Il faut souligner que bien des situations naissent de différents domaines. Pour nous, les enseignants les domaines professionnel et éducationnel s'entrecroisent. Aucun domaine n'est un lieu clos. Prenons, par exemple, les médias qui ont pénétré dans notre vie personnelle et de famille par la distribution des papiers «publics » de différents types, dans les boites à lettres personnelles, ou la publicité, les modes d'emploi, les notices de montages sur l'emballage des produits de la vie quotidienne, etc.

BDD-A5653 © 2008 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-18 20:52:13 UTC)

Apres avoir établi une possible classification des domaines des situations de communication, le Cadre nous offre une description des situations extérieures réalisée selon les paramètres suivants : *le lieu* et *le moment* où ces situations se produisent, *les institutions ou les organismes* dont la structure et/ou le fonctionnement déterminent l'utile et l'essentiel de ce qui peut se passer ; *les acteurs*, surtout, les rôles sociaux pertinents dans leur relation à l' utilisateur/apprenant ; *les objets* (humains ou non humains) présents physiquement dans l'environnement ; *les événements* qui ont lieu ;*les opérations* effectuées par les acteurs ; *les textes* rencontrés dans le cadre de la situation [CECRL, 2000 : 42]

Le sous-chapitre 4.1.3 du CECRL décrit les diverses contraintes auxquelles est soumis le cadre extérieur où a lieu la communication. Ces contraintes visent les conditions matérielles (pour l'oral et pour l'écrit), les conditions sociales, les contraintes de temps et autres.

Les conditions matérielles pour l'oral portent sur la clarté de la prononciation (diction), le bruit ambiant (trains, avions, parasites, etc.), interférences (rue bondée, marchés, cafés, soirées, discothèques, etc.), distorsions (mauvaises lignes téléphoniques, réceptions par radio, etc.), conditions météorologiques (orage, vent,), et pour l'écrit, les contraintes tiennent à une écriture peu lisible, à un éclairage faible, à des imprimés de mauvaise qualité, etc. ; les conditions sociales visent le nombre d'interlocuteurs et la familiarité qui existe entre eux, le statut relatif des participants (pouvoir, solidarité), nature des relations entre les participants (collaboration, conflit, coopération).

Les contraintes de temps sont différentes pour le locuteur et l'auditeur (temps réel) ou le scripteur et le lecteur (plus souple) ; ces contraintes portent sur le temps de préparation (pour discours, rapports, etc.), sur les limites imposées sur le temps distribué pour les prises de parole et les interactions. Il y a encore les autres contraintes visant les problèmes financiers, situations inquiétantes (examens, interviews, etc.).

Les conditions physiques dans lesquelles la communication se déroule influencent beaucoup la compréhension du discours. C'est pourquoi il faut s'assurer que tous les candidats à un test de compréhension de l'oral doivent bénéficier des mêmes conditions.

À la suite de l'étude des contraintes qui interviennent dans l'acte de communication, le chapitre IV présentent dans un tableau [voir le tableau 5, p. 43 du CECRL] le contexte externe d'usage. Le tableau décrit les paramètres du contexte externe d'usage de la langue à savoir : quatre colonnes qui portent sur les domaines personnel, public, professionnel et éducationnel et les éléments qui constituent les lieux, les institutions, les personnes, les objets, les événements, les actes et les textes.

Ce contexte situationnel est une organisation riche et indépendante de l'individu qui est interprété et filtré par l'utilisateur de la langue en fonction de plusieurs facteurs. (l'appareil perceptif, les mécanismes d'attention, l'expérience à long terme, la classification pratique des objets, des événements, etc., les catégories linguistiques de la langue maternelle). Les facteurs mentionnés influencent la perception que l'apprenant a du contexte. La perception du cadre extérieur fournit le contexte mental pour l'acte de communication : les intentions de l'acte, le courant de pensée (idées, sentiments, impressions, etc.), la réflexion sur les opérations mentales, les besoins, désirs, motivations, intérêts, qui entraînent le passage à l'acte, les conditions et les contraintes qui contrôlent l'acte, l'état d'esprit, la santé et les qualités personnelles des partenaires à l'interaction.

BDD-A5653 © 2008 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-18 20:52:13 UTC)

Les utilisateurs du Cadre de Référence pourront envisager [CECRL, 2000 : 44] la capacité de l'apprenant à observer et identifier les traits pertinents du cadre de la communication, la relation entre les activités communicatives et d'apprentissage et les désirs, motivations et intérêts de l'apprenant, de quelle façon les caractéristiques mentales de l'apprenant conditionnent et contraignent la communication.

En ce qui concernent les thèmes de communication autour desquels nous, les enseignants, pourrions articuler le discours, la conversation, la réflexion ou la rédaction, ces thèmes ont été classés comme suit [CERCL, 2000 :45] :

1. caractérisation personnelle, 2. maison foyer, 3. vie quotidienne, 4.congés et loisirs, 5. voyages, 6. relations avec les autres, 7. santé et bien-être, 8. éducation, 9. achats, 10. nourriture et boisson, 11 services, 12. lieux, 13. langue étrangère, 14. temps (météorologique).

Il est évident que ces thèmes ne sont pas définitifs ; ils sont choisis en fonction de l'appréciation que les auteurs ont faite des besoins de communication des apprenants dont ils s'occupent. Les thèmes mentionnés relèvent principalement des domaines personnel et public mais les domaines peuvent être choisis selon plusieurs critères. Nous, comme enseignants, nous pourrions prendre nous-mêmes les décisions appropriées en fonction des besoins, des motivations, des caractéristiques et des ressources de l'apprenant. Par exemple, si nous dispensons des cours en FOS (français sur objectifs spécifiques), nous allons développer des thèmes professionnels pertinents pour un étudiant donné.

Le Cadre de Référence nous aide, à propos des thèmes privilégiés pour des actes de communication, à envisager et à expliciter (selon le cas) les thèmes que les apprenants auront besoin de manipuler, les sous- thèmes qu'ils manipuleront en ce qui concerne chaque thème, les notions spécifiques relatives aux lieux, institutions, organismes, personnes, objets, événements et actions dont ils auront besoin ou qu'ils devront utiliser afin de manipuler chaque thème, etc.

Le sous-chapitre 4.3 a en vue les tâches communicatives dans les domaines personnel, public ou professionnel que l'apprenant aura besoin de réaliser ou pour lesquelles il devra être linguistiquement outillé. La même partie explique aux utilisateurs du Cadre l'évaluation des besoins de l'apprenant sur lesquels le choix des tâches est fondé.

Pour conclure nous distinguons, dans le domaine éducationnel, les tâches que l'apprenant est amené à réaliser ou pour lesquelles il est linguistiquement outillé en tant qu'utilisateur de la langue. Ces tâches ou activités constituent des moyens pour planifier et mener à bien l'enseignement et l'apprentissage d'une langue. Les utilisateurs du CERCL [CERCL, 2000 : 47] envisageront ces tâches selon l'information concernant :

- les types de tâche (simulations, jeux de rôle, interactions en classe…)
- les finalités (objectifs d'apprentissage du groupe en relations aux objectifs des différents membres du groupe)
- les supports (consignes, matériel sélectionné ou produit, etc.)
- les produits (objets langagiers tels que les textes, des résumés…)
- les activités :(cognitives/affectives, en groupe/par deux/individuelles, etc.) ;
- le rôle des participants dans les activités ;
- le contrôle et l'évaluation du succès relatif de la tâche dans sa conception et dans sa réalisation selon des critères tels que : la pertinence, les contraintes et les attentes en termes de difficulté et l'applicabilité.

BDD-A5653 © 2008 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-18 20:52:13 UTC)

Finalement, nous dirons que le **CECRL** est un outil conçu pour adopter une démarche commune dans le domaine culturel. L'objectif d'une telle démarche serait d'abord politique : asseoir la stabilité européenne en luttant contre " la xénophobie " et veiller au bon fonctionnement de la démocratie. L'enseignement/apprentissage des langues et des cultures peuvent y contribuer par une meilleure connaissance des autres. Il ne s'agit plus de la maîtrise d'une ou de plusieurs langues mais de l'interaction entre les langues et donc de la promotion du plurilinguisme.

Bibliographie sélective

Un Cadre Européen Commun de Référence pour les langues: apprendre, enseigner, évaluer, Division des Politiques Linguistiques, Strasbourg, 2000

Holec H., Little D. & Richterich R., *Stratégies dans l'apprentissage et l'usage des langues*, Strasbourg, Conseil de l'Europe, 1996

Conseil de l'Europe, *Portfolio européen des langues. Propositions d'élaboration*, Strasbourg, Conseil de l'Europe, 1997

Conseil de l'Europe, *Apprentissage des langues et citoyenneté européenne : rapport final du Groupe de projet (activités 1989- 1996)*, Strasbourg, Conseil de l'Europe, 1997

Sitographie

http://www.coe.int/T/DG4/Linguistic/Source/Framework_FR.pdf
http://culture2.coe.int/portfolio/documents/cadrecommun.pdf
http://www.education.gouv.fr/cid277...
http://www.legifrance.gouv.fr/WAspa...
http://www.emilangues.education.fr
http://www.education.gouv.fr/bo/2005/31/MENE0501621D.htm >
http://eduscol.education.fr/D0067/cecrl.htm

BDD-A5653 © 2008 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-18 20:52:13 UTC)